



Domiciliation entreprise du locataire

Par **stephan63**, le **16/05/2011** à **21:54**

Bonjour,

Mon locataire veut domicilier son entreprise dans la maison qu'il loue. En soit je n'ai pas de problème avec cela, mais je ne sais pas s'il y a des implications fiscales. Est-ce que le fait que son entreprise prenne domicile dans la maison que je lui loue change quelque chose pour mes impôts fonciers ou charges sociales?

Merci de vos réponses.